

midi-pyrénées

la
cgt
comité régional

Jeudi 22 janvier 2009

à l'AFPA Palays à Toulouse

Journée d'étude sur
**La formation
Professionnelle
&
l'action syndicale**

**Un enjeu majeur
pour les représentants de la CGT
dans les entreprises,
au sein des instances paritaires,
dans le paysage socio-économique
et politique**

La réforme en cours est nécessaire mais elle doit viser avant tout l'intérêt des salariés qui sont les premiers concernés.

Pour les salariés c'est l'enjeu majeur qui conditionne leur parcours professionnel tout au long de la vie. Tous les militants doivent s'approprier les éléments fondamentaux du problème.

Comment faire vivre la démocratie syndicale sur cette question en Midi-Pyrénées comme ailleurs ?

La Sécurité Sociale Professionnelle et la concrétisation du Nouveau Statut du Travail Salarié tels que les revendique la CGT, cadrent et garantissent la maîtrise de ce champ d'action militante.

Le dialogue social est le cadre affiché d'élaboration de la réforme en cours et pourtant, dans les entreprises ou même dans les instances paritaires où nous sommes sensés être consultés, il se mène trop souvent sans nous, faute de mobilisation militante sur ce thème.

La Loi de 1971, fondatrice du droit moderne à la formation professionnelle dans notre pays contient les principes essentiels et démocratiques :

- ◆ **la formation pour tous et tout au long de sa vie**, dans le souci de l'égalité d'accès et de traitement, répondant aux besoins individuels du salarié comme garantie de la cohésion sociale au travail comme dans la vie sociale
- ◆ **la formation professionnelle comme un enrichissement** de l'individu avant tout :
dans sa vie professionnelle
 - ◆ en lui permettant d'obtenir une qualification reconnue sur le territoire national, qu'elle soit initiale ou non, avec une certification officielle nationale

- ◆ en lui assurant une reconversion voulue et aboutie sur le marché du travail, fruit de l'acquisition de véritables compétences professionnelles

dans sa vie personnelle

- ◆ en lui donnant la possibilité de se promouvoir socialement
 - ◆ en lui permettant d'accéder à un niveau de formation générale supérieur, pour une plus grande compréhension du monde
-
- ◆ **la formation professionnelle doit toucher de manière égale** tous les actifs, qu'ils soient en activité ou privés d'emploi
 - ◆ **la formation n'est pas un produit ou une marchandise** considéré à priori comme une source de profit, c'est un bien public qui doit servir l'intérêt général ; à ce titre c'est une mission de service public avant tout
 - ◆ **l'accès à la formation des salariés des PME** reste proportionnellement très minoritaire ; ceux des TPE en sont quasi totalement exclus
 - ◆ **l'inégalité professionnelle** comme le non accès à la formation touchent principalement les femmes
 - ◆ **le Congé Individuel de Formation** est de moins en moins un dispositif de promotion sociale ou professionnelle à la main du salarié ; restreint dans ses moyens, il est mis au service de plus en plus des intérêts des entreprises
 - ◆ **le Droit Individuel à la Formation** est lui aussi instrumentalisé par les entreprises ; là où il existe et vient prolonger le plan de formation de l'entreprise au lieu de servir le parcours individuel du salarié en vue de sa promotion professionnelle
 - ◆ **les CQP** (Certificats de Qualification Professionnelle) " maison " en lieu et place des certifications reconnues nationalement font de plus en plus office de reconnaissance des acquis dans certaines branches.

**Pour répondre à toutes ces interrogations
et préparer les militants sur le terrain,
le 22 janvier 2009**

**le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
vous invite à une **journée d'étude****

qui se déroulera dans les locaux de l'AFPA Palays -
Grand amphithéâtre, 1 rue Jean GRIFFON, ZI du Palays
à Toulouse (près de LABEGE)

**Le matin : de quoi parle-t-on ?
suivi d'un débat**

Des camarades impliqués en Région nous présenteront
les thèmes essentiels "Historique de la formation pro-
fessionnelle en France et son évolution ; Les organismes
collecteurs de la formation : FONGECIF et OPCA et leurs
dérives ; L'accès à la formation pour les Privés d'Emploi
et la mise au travail"

**L'après-midi : que demande la CGT ?
suivi d'un débat**

1. intervention de Paul DESAIGUES, conseiller confédéral
en charge de la formation professionnelle
"La Sécurité Sociale Professionnelle et le Nouveau
Statut du Travail Salaré comme cadre revendicatif struc-
turant ; La stratégie syndicale, les besoins pour une
démarche offensive, la coordination des moyens en
Région."
2. Table ronde avec les élus régionaux, nationaux, locaux
"Synthèse de la journée et présentation de la position
de la CGT ; La position du Conseil Régional, les grands
principes et axes du PRDF, les axes de progrès".

La possibilité de restauration sur place est prévue.

Merci de vous inscrire auprès du Comité Régional au
05 61 23 35 52 ou par e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

Une convocation pour formation syndicale vous sera
envoyée sur demande si vous en avez la nécessité.

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE
Tél. : 0561233552 - Fax : 0561218223 - e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr

